

Rapport d'audit

Chapitre 5 : Vérification globale du dossier

Communauté de communes de Coeur de Savoie



Version de : juin 2020

Etabli le :

Important : Ce document est susceptible d'être modifié à la demande de la Commission nationale du label suite à l'étude du dossier.

Avis général suite à l'audit

Avis positif pour l'octroi du label



Avis positif avec réserve



Avis négatif



Justification : La collectivité justifie d'un dossier solide, bien coordonné avec les communes du territoire également engagées.

Le PCAET de la Communauté de communes a permis de structurer la démarche Climat Air Energie mais celle-ci disposait déjà d'un engagement politique préexistant et de moyens humains.

La notation a été renforcée par l'engagement de communes et de l'intercommunalité dans la même démarche, chacune avec ses compétences. Cela a permis de consolider la notation pour les compétences partagées, notamment en matière de mobilité. Le domaine 4 de la mobilité reste en retrait avec certains sujets complexes à apprivoiser ou non prioritaires pour un territoire rural.

Le dossier de candidature était particulièrement bien argumenté et la plateforme renseignée avec précision. Peu de corrections ont été amenées et elles ont amené à une augmentation de la note globale qui passe de 65.8 à 66.1%. Il convient de signaler un nombre grandissant d'actions évaluées à 100% pour lesquelles des marges de progression subsistent que la plateforme ne permet pas toujours de valoriser.

La note programmée ne tient pas compte des progrès vraisemblables sur les indicateurs et montre que le niveau 5 étoiles est accessible, en dépit de limites liées au référentiel.

1. Type d'audit, présences

Re-audit 4 étoiles

Lieu, date de l'audit : Montmélian, 29/1/2024

Nom Prénom	fonction
Etienne GHEWY	Stratége - auditeur
Pascale COUSIN	Conseillère PTE
Félix PYRAUD	CCS
Ésa THONASSOU	ADENE
Béatrice SANTAI'S	Pôle Cœur de Savoie
Willy CHAGNEL	DG CCS
Bernard ER	UP. Cœur de Savoie
BRET Arlette	UP enfance jeunesse
PICHON-DÉGUICHET	UP cohésion sociale
VILLAND Franck	VP nobilité
DGC JF	UP aquatique pour tourisme
SAINTE-GERMAIN Benoît	UP TE - Institut G.V.
DENDUYVER Paris	Resp. bâtiments Thaïs
PODEUR Nicolas	Pôle de Savoie
Pontin Nadège	Resp. énergie Montélimar
André Vérier	Directrice Savoie citée P CCAS
	anne.verier@cc.coeurde savoie.fr
	Directrice pôle DLTE

+ DDT excusée (Pahwa)

Commentaires de la présence à l'audit : nombre de personnes, Maire/ Président, élus, DGS/DGA, services

Très bonne participation des services et des élus, coordonnée avec une réunion de bureau communautaire ce qui a permis la présence de plusieurs VP.

2. Auditeur Cit'ergie

Nom/ Prénom	GHEWY Etienne
Société	STRATERGIE
Coordonnées	13 Grande Rue de Vaise 69009 LYON
Tel	0622465672
Mail	ghewy@stratergie.fr

3. Conseiller

Nom/ Prénom	
Société	
Coordonnées	
Tel	
Mail	

4. Vérification des pièces du dossier de demande de labellisation et déroulement de l'audit

L'auditeur a vérifié le caractère complet du dossier de demande de labellisation par le biais de la check-list Cit'ergie et de la prise de connaissance des différents éléments sur l'EMT.

Les autres volets administratifs sont vérifiés par le secrétariat de la CNL (logo, photo, etc.).

Eléments à valider	Oui/ Non + Commentaires si besoin
(Données générales EMT, dossiers générés avec toutes les pièces, remplissage de l'EMT en général)	Oui
Pertinence des pièces jointes dans les différentes mesures	Oui
Présence de la délibération signée et programme d'actions	Oui
Dossier de demande de labellisation révisé et signé	Oui
Tableau des indicateurs	Oui pour le patrimoine. Les autres indicateurs sont directement renseignés dans la plateforme
Rapports des visites annuelles (le cas échéant)	Non
Fiche de collectivité lauréate (Cit'ergie et Cit'ergie Gold)	Oui

5. Appropriation et organisation de la collectivité autour de la démarche

L'auditeur a vérifié les principaux critères de qualité de l'organisation de la collectivité via le dossier de demande de label, les échanges avec le conseiller et la réunion d'audit. Ses principales remarques à ce sujet sont les suivantes :

Thématiques	Remarques
Equipe-projet	La politique climat-air-énergie est portée par le service "Transition énergétique" doté d'un ETP permanent très expérimenté. Le service est régulièrement renforcé par des stagiaires en lien avec les projets
COPIL - COTECH	Les instances de pilotages sont en place et ont été mobilisées sur plusieurs programmes : PCAET, TETE (déjà un cycle), TEPOS. A noter que les instances de pilotage peuvent

	se réunir simultanément pour les villes et la CC engagées dans TETE
Portage politique	Le portage politique est assuré par la Présidente et le 3e vice-Président. L'énergie est clairement un moteur du territoire, avec une ville centre pour laquelle le solaire est identitaire, et un projet politique explicite.
Référents dans les différentes domaines Cit'ergie	L'équipe d'ingénierie est assez resserrée mais transversale. Sur la thématique transition est mobilisé tout le pôle "développement local et transition énergétique" : service transition énergétique, services mobilité, habitat, tourisme, agriculture/forêt, etc., mais aussi le pôle ingénierie technique et environnement, le pôle développement économique, les moyens généraux, et le pôle des services à la personne.
Commentaires complémentaires de l'auditeur	La démarche TETE est clairement installée de façon pérenne dans la collectivité, tirée par l'historique de la Ville de Montmélian, et désormais ancrée à l'échelle EPCI

6. Mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie

L'auditeur a vérifié les principaux critères de qualité de la politique climat-air-énergie de la collectivité par le biais de la délibération, du plan d'actions et des échanges avec le conseiller et la collectivité

Thématiques	
Ambition	La collectivité a été engagée dans deux stratégies TEPOS, et a adopté son PCAET en 2020, qui reprend l'ambition du TEPOS en 2050.
Objectifs quantitatifs et qualitatifs	Le PCAET décline l'objectif TEPOS en 2050, est très précis sur les développements attendus par filière ENR et les potentiels, et assez ambitieux sur des secteurs complexes : logement, agriculture, transport, industrie. A l'horizon 2030, la baisse des consommations ciblée est de 15%, des GES de 24%, des polluants de 39%, l'augmentation des ENR de 160%.
Cohérence avec les autres politiques publiques et documents cadre	Le projet est cohérent avec le SCOT porté à l'échelle de Métropole Savoie (3 EPCI) qui intègre des objectifs énergétiques. A l'échelle communale, les communes restent en charge de leur PLU. Celui de Montmélian est très ambitieux, les autres sont plus variables.
Cohérence des actions réalisées et	La mise en œuvre des actions est

planifiées par rapport aux enjeux	concentrée sur les plus opérationnelles et le territoire a obtenu des résultats significatifs.
Plan d'actions	le PCAET comporte un plan d'action complet. Celui-ci est renseigné dans la plateforme en même temps que le PAT et le PMS. Les actions saisies dans la plateforme comportent des pilotes et un descriptif, mais pas de budget/indicateurs. En revanche ceux-ci sont présents dans le plan d'action détaillé du PCAET mis à jour fin 2023 (évaluation à mi-parcours).
Mise en adéquation des moyens déployés avec le plan d'actions (humain, financier)	L'équipe affectée est restreinte mais justifiée par la taille de la collectivité. L'équipe réduite peut s'avérer un facteur de fragilité de la démarche mais l'équipe est assez stable dans la collectivité.
Budget	La CC n'a pas de budget vert formalisé, mais les projets sont budgétés et des moyens alloués sur la durée.

7. Evaluation de l'auditeur – notation du conseiller

(Extrait de l'EMT à intégrer ci-dessous)

	Potentiel max	Avant audit			Après audit		
		Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
TOTAL	500	430,5	283,4	65,8 %	430,5	284,4	66,1 %
► Planification territoriale	100	89,5	65	72,6 %	89,5	65,6	73,3 %
► Patrimoine de la collectivité	64	59	44,9	76,2 %	59	44,8	76 %
► Approvisionnement énergie, eau, assainissement	94	65	38,7	59,6 %	65	38,7	59,5 %
► Mobilité	96	72	34,1	47,4 %	72	34,5	47,9 %
► Organisation interne	46	46	29,3	63,8 %	46	29,1	63,2 %
► Coopération, communication	100	99	71,3	72 %	99	71,7	72,4 %

Commentaire général sur la notation du conseiller :

La notation s'établit après audit à une note légèrement supérieure à celle de la conseillère. Les évolutions de notations ont été peu nombreuses, avec quelques interprétations différentes des réductions de potentiel à la sous-sous-tache (niveau 5 de notation). La notation était bien justifiée à chaque item.

Si la variation totale est supérieure à 3% entre la note du conseiller et de l'auditeur, merci de justifier pourquoi

Sans objet

8. Evaluation de l'auditeur – performances de la collectivité

8.1 Évolution depuis la précédente demande de label (si c'est le cas)

Points de vigilance :

- Changement d'aide à l'évaluation entre les différents cycles : Oui

8.2 Identification des points forts et des points d'amélioration

Domaines	Remarques
Domaine 1 – Développement territorial	<p>Après une précédente démarche TEPOS qui posait un premier projet politique, la CCCDS dispose depuis 2020 d'un PCAET complet et bien suivi, avec une évaluation à mi-parcours qui a permis une mise à jour du plan d'action. Sur l'adaptation, un projet européen ARTACLIM a permis de poser un premier diagnostic et d'identifier des enjeux mais ce sujet reste une marge de progrès dans les réflexions intercommunales sur les fragilités locales.</p> <p>Le Schéma directeur des ENR récent a doté la collectivité d'une très bonne connaissance des potentiels par filières, bien appropriée sur les filières électriques, plus complexe à transformer pour les réseaux de chaleur avec une compétence CC encore limitée – mais un beau projet sur la ZAE AlpARc montre une volonté d'agir sur ce champ.</p> <p>La prise de compétence AOM est récente, mais la réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié récente permet de disposer d'une stratégie de déploiement d'alternatives à la mobilité individuelle. Le document ne planifie pas de restrictions à la voiture (vitesses, aménagements des voiries, réglementation du stationnement) qui pourraient utilement le compléter en collaboration avec les communes qui partagent les compétences.</p> <p>La CC ne dispose pas d'un PLH mais plusieurs documents affichent des objectifs de rénovation : SCOT, PCAET, OPAH.</p> <p>Sur l'urbanisme, la CC dispose de peu de compétences (PLU aux communes, SCOT à Métropole Savoie) mais réalise l'instruction droit du sol. L'ambition est bien visible sur les projets d'aménagement avec des réalisations exemplaires, moins explicite sur les autorisations d'urbanisme individuelles pour lesquelles le lien à la plateforme pourrait être plus explicite et systématique.</p>
Domaine 2 – Patrimoine	<p>La CC dispose d'un SDIE et a bien structuré le suivi des consommations. Les plus gros équipements sont audités et la CC coordonne un programme ACTEE pour engager les communes avec elle.</p> <p>Un plan de sobriété a été co-construit en 2022/23 avec les services utilisateurs, et des actions de maîtrise mises en place.</p> <p>Le patrimoine est peu étendu mais les réalisations récentes sont ambitieuses et prennent en compte les matériaux ou la qualité de l'air intérieur. Les indicateurs patrimoniaux sont bons, avec une part croissante d'énergie renouvelables, particulièrement performante sur l'électricité (105% des besoins des bâtiments couverts, 55% en incluant l'assainissement).</p>

	Les plus petits sujets du domaine 2 sont encore largement perfectibles : la maîtrise des consommations d'eau est peu développée, le parc d'éclairage public est connu et dispose d'une PPI mais pas encore complètement rénové, le traitement de la voirie reste basique.
Domaine 3 – Approvisionnement	<p>La CC entretient de bonnes relations avec les concessionnaires de réseaux. elle monte avec eux des projets comme le récent Sun4all avec Enedis qui vise à permettre aux ménages précaires d'accéder au solaire. Les sujets de smart-grids sont cependant peu étudiés. Le territoire dispose d'un potentiel de chaleur fatale identifié. Compte-tenu du volume concerné et de l'enjeu économique, la valorisation de ces sources pourrait être un sujet prioritaire. La CC est très active pour le développement de la chaleur et de l'électricité renouvelables, en maîtrise d'ouvrage directe ou indirecte.</p> <p>Le réseau d'assainissement est encore en partie méconnu en raison d'une prise de compétence récente. L'exploration de son potentiel énergétique est initiée et les travaux prioritaires à mener programmés. Cette action devrait progresser significativement sur le cycle</p>
Domaine 4 – Mobilité	<p>En matière de mobilité interne, une animation des agents est en place, mais la réalisation d'un PDIA pourrait élargir les solutions offertes aux agents.</p> <p>La mobilité est principalement faite en voiture, et les actions visant à contraindre son usage sont peu structurées. Une des raisons est le partage de la compétence avec les communes : quelques sujets sont encore peu appropriés comme la gestion du trafic, le stationnement, voire pas du tout comme la logistique en dépit de quelques sites industriels significatifs. En revanche, la mobilité cyclable a bien été saisie par la collectivité, comme la proposition d'alternatives à l'autosolisme ou la promotion du train.</p>
Domaine 5 – Organisation interne	<p>L'organisation de la collectivité est performante, avec des moyens humains significatifs compte tenu de la taille de la collectivité, un pilotage politique très présents et motivé, une implication des agents.</p> <p>L'évaluation à mi-parcours du PCAET a permis d'en renforcer le contenu.</p> <p>Le territoire est aguerri dans la mobilisation de financement. L'évaluation climatique n'est pas menée mais semble peu pertinente à ce stade en dépit de son poids dans l'évaluation TETE. En revanche, les actions de verdissement de la commande publique sont variées et significatives, et mériteraient un suivi plus détaillé permettant de mieux les valoriser.</p>
Domaine 6 – Coopération - Communication	<p>La CC dispose d'une très bonne coopération d'une part avec les territoires voisins dans le montage de projets ou des actions de mobilité, d'autre part vers les communes. Sur ce dernier point, le développement de groupements de commande pourrait faire progresser certaines actions, comme la</p>

	<p>voirie. La coopération avec les PNR est peu visible dans le paysage institutionnel en dehors de la forêt et pourrait se renforcer sur la question du tourisme par exemple. en revanche, la CC dispose d'une visibilité nationale sur son action et celle de Montmélian. La plateforme de la rénovation est bien implantée sur le territoire et son action reconnue. L'identification des ménages en précarité énergétique a été facilitée un temps par un SLIME et désormais surtout intégrée à l'OPAH. La précarité-mobilité est aussi prise en compte avec des offres sociales. La plateforme prévoit d'agir vers le tertiaire, mais le sujet est encore émergent, il méritera d'être suivi tout au long du cycle. Le Projet alimentaire territorial est un sujet phare du projet, avec un engagement significatif sur la préservation du foncier et le soutien au projet de ferme urbaine de Montmélian alimentant la cuisine centrale.</p> <p>La CC a mis en place des actions de sensibilisation des scolaires bien structurées et largement déployées.</p>
--	---

9. Propositions de l'auditeur, points de vigilance pour la collectivité

Les recommandations suivantes sont à prendre en considération dans les visites annuelles, et dans le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, et le renouvellement de label :

Thématiques	
113 Programme d'adaptation au changement climatique	Pertinence de renforcer la stratégie d'adaptation à toutes les vulnérabilités du territoire (cohérence PCAET / Prévention des risques, continuité d'activité...)
431 Mobilité piétonne	La mobilité piétonne est en retrait dans l'évaluation, il serait utile de réaliser un plan piéton
521 Financer la politique CAE	Etudier la pertinence d'un programme ELENA (BEI – financement de l'ingénierie pour des projets importants ou agrégés)
622 Précarité énergétique	Voir EBE Nièvre sur affouage social ou Forestener pour le portage de petits projets bois

10. Signature de l'auditeur

Ce document, **signé par l'auditeur uniquement**, est envoyé au conseiller (envoi numérique).

Lieu et date : Lyon, le 15 février 2024

Signature de l'auditeur national

:


STRATERGIE
1 Rue du Vieux Pont
69340 FRANCHEVILLE
Tél. : +33 (0)6 22 46 56 72
Siret 804 407 229 00017 - APE 7112B

Signature de l'auditeur européen (dans le cas de la demande du label eea® gold) :

11. Signature du conseiller

Ce document, **signé par l'auditeur puis le conseiller**, est déposé sur l'EMT avec l'ensemble des pièces.

J'atteste avoir pris connaissance et intégré les indications et corrections de l'auditeur.

Lieu et date : La Motte-Servolex, le 15 février 2024

Signature :



Remarques éventuelles vis-à-vis de l'audit :

Cœur de Savoie continue à développer son action dans le domaine climat-air-énergie. Début 2024, après l'audit, un arbitrage favorable a été rendu pour renforcer le service transition énergétique d'1 ETP et amplifier encore l'action menée.